

Niger : Législation sur la cybercriminalité

**Sidi RALIOU, Directeur Economie Numérique au
Ministère des Postes et Télécommunications et de
l'Economie Numérique, Niger**

Législation sur la cybercriminalité : Cas du Niger

Le Niger en quelques chiffres

Superficie : 1 267 000 Km² avec 2/3 désertique
Population : 23 millions (Sédentaires et nomades)
Nombre d'abonnés : 11 millions
Couverture des services TIC : 92,19%
Couverture de pénétration : 53%
Couverture internet : 25% soit près de 6 millions

Nombre d'opérateurs : 4
FAI : 6
MNVO : 0 (prévu par la loi)
Fournisseur infrastructure : 1
Banques : 9
Micros finances : >10
Poste et logistiques : >10
Transferts d'Argent : 8
Fibre optique : 3500 km
Achat en ligne : **Une dizaine de plateforme**

Processus et état d'élaboration

Cadre de travail :

Comité National composé de toutes les parties prenantes, chargé d'élaborer la stratégie nationale sur la Cybersécurité (**SNC**)

Ecosystème :

Présidence, Primature, Assemblée Nationale, Ministères en charge de :

Economie Numérique, Sécurité, Justice, Finance, Banques, Assurances, Défense, Coopération et Affaires étrangères, Régulateurs, Eau, Electricité, Mines, Commerce, Communication, Transport, Logistique, Startup, Incubateurs, etc.

Institution et Cadre réglementaire

- Politique sectoriel télécoms
- Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique
- Agence de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques
- Haute Autorité de Protection des Données à Caractère Personnel
- Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest
- Agence de Régulation des Institutions de Micro-finance
- Agence Nationale de Certification Electronique
- Agence de Régulation du Secteur de l'Eau
- Agence de Régulation du Secteur de l'Energie
- Direction Générale de la Normalisation, de Métrologie et de Certification
- Direction Générale de l'Innovation et de Recherche

- Conseil Supérieur de la Communication
- Autorité de Régulation des Communications Electroniques
- Autorité de Régulation de Micro finance
- Autorité de Protection Données personnelles
- Ministère de la Justice invité à créer un point de contact 24/7

Cadre législatif

La Loi n°2017 -28 du 03 mai 2017 relative à la protection des données à caractère personnel. Elle a pour objet de garantir la protection et la sécurisation des données à caractère personnel et confidentiel des citoyens

La Loi n°2018-45 du 12 juillet 2018 portant réglementation des Communications électroniques c'est un instrument juridique visant à régir toutes les activités des communications électroniques exercées à partir ou à destination de la République du Niger.

La Loi n°2019 - 03 du 30 avril 2019 portant sur les transactions électroniques
Avec le développement des réseaux numériques et leur interconnexion, le nombre des transactions numériques évolue de façon exponentiel dans tous les secteurs socio économique et culturel les échanges sont dématérialisés entre les citoyens, l'administration.

La Loi n°2019-330 du 03 juillet 2019 portant répression de la cybercriminalité au Niger cette loi fixe les règles applicables à la cybercriminalité ou à tout autre fait illégal commis au moyen d'un système informatique

Projets

- Agence Nationale de Certification Electronique
- Point de Contact 24/7
- CSIRT (2021 par OCWAR-C)
- Laboratoire d'Investigation Electronique (2021)
- Système de surveillance et de contrôle des services de télécommunications (exécuté par MGI Suisse)
- Programme d'Identification pour l'Inclusion Sociale (WURI par la Banque Mondiale)
- Projet d'Adressage Postal Numérique (Banque Mondiale)

- Intégrer la formation sur la sécurité informatique dans le cursus des écoles supérieures
- Sensibilisation des acteurs sociaux et de la population
- Formation des magistrats, procureurs, avocats, greffiers et autres acteurs du domaine
- Fichier électoral biométrique (Acquis)

Opportunités

- Engagement politique : Vive et affirmée
- Près de 13 millions d'abonnées : opinion public est favorable
- La Coopération : CEDEAO, UA, Banque Mondiale, CoE, UE, UIT
- Adoption de la loi portant répression de la cybercriminalité avec le soutien du CoE
- Adhésion à la convention de Budapest : Niger est invité
- Adhésion à la convention de Malabo : encours
- UIT : Evaluation de la préparation du Niger-CSIRT
- Banque Mondiale : Evaluation de la capacité du Niger en Cybersécurité
- CNUCED : Evaluation de la capacité du Niger en matière de e-commerce
- BAD : 1031km de FO, CERT, Datacenter
- OMS : Stratégie e-santé adoptée
- FAO : Stratégie Agriculture numérique (encours)
- CEDEAO-UE : OCWAR-C Réponse Ouest Africaine à la cybercriminalité
- Forum IGF (préparation encours)

A map of West Africa showing the borders of Niger, Nigeria, and Chad. The Niger River is visible in the north. Two text boxes are overlaid on the map. The first box is pink and contains the text 'Je vous invite à vous joindre à nous au Niger pour relever les défis.' The second box is green and contains the text 'MERCI DE VOTRE ATTENTION' in red. The cities Niamey, Kano, and N'Djamena are labeled on the map.

Je vous invite à vous joindre à nous
au Niger pour relever les défis.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Niamey

Kano

N'D
مينا